

« Le risque? Une exclusion croissante des personnes »

Pour **Hugues Lenoir**, enseignant-chercheur en sciences de l'éducation à l'université Paris Ouest Nanterre et membre du conseil scientifique et de l'évaluation de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, la prise en compte de cette problématique reste largement insuffisante dans les organisations. Et l'offre de formation, pas toujours adaptée.

La notion d'illettrisme a-t-elle évolué au fil du temps?

Hugues Lenoir. Les savoirs de base indispensables pour être autonome dans la vie professionnelle comme personnelle évoluent avec le temps : plus les sociétés se complexifient, plus nombreuses seront les personnes qui verront leur autonomie limitée, avec le risque de se retrouver dans une situation analogue à celle de l'illettrisme. En 1830, il suffisait d'être capable de signer un acte notarié pour ne pas être considéré comme en situation d'illettrisme.

Aujourd'hui, selon la définition donnée par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), on parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis un apprentissage suffisant de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.

Mais il faudrait y ajouter une nouvelle notion, en lien avec le développement des outils de communication numériques : c'est l'« illectronisme », caractérisé par le manque de maîtrise des ressources électroniques. Demain, celle de l'anglais sera peut-être considérée comme un préalable à l'accès à certains types de postes.

Dans le monde du travail, quel est l'impact de l'illettrisme?

H. L. Jusque dans les années 1980, de nombreuses fonctions ne nécessitaient pas de savoir lire et écrire. C'était notamment le cas des postes de travail à la chaîne ou d'activités simples et répétitives. De ce fait, ce n'était pas un frein dans la quête d'un emploi. Aujourd'hui, même pour exercer ces activités-là, cette maîtrise relative est indispensable, parce qu'elles font appel à des outils numériques, que les procédures liées à la qualité, notamment la traçabilité des



« Il faudrait ajouter une nouvelle notion, liée au développement du numérique : l'illectronisme. »

opérations, impliquent de remplir des documents. C'est d'ailleurs dans les années 1980 que les pouvoirs publics ont commencé à se pencher sur le phénomène, même si c'était avec une certaine réticence. Après les investissements importants consentis pour l'école, les autorités ne souhaitaient pas mettre en évidence les failles du système. Aujourd'hui, plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi, et parmi les autres, certaines ont travaillé. Mais la complexification des organisations et des process peut faire craindre que leur exclusion du monde du travail s'accroisse. D'autant qu'au sein même des entreprises, le sujet reste souvent ignoré. Pourtant, dans certains secteurs comme la fonction publique hospitalière, le bâtiment, l'agricul-

ture ou l'aide à domicile, ces situations ne sont pas rares.

Il reste compliqué d'identifier les individus qui pourraient bénéficier de formations aux compétences de base?

H. L. Dans les organisations, ces personnes ont intégré le fait que révéler leurs difficultés pouvait les mettre en porte-à-faux avec leur hiérarchie. Il y a aussi des représentations très négatives liées à l'illettrisme. Craignant pour leur emploi, elles préfèrent mettre en place des stratégies permettant de les dissimuler. Une partie d'entre elles mobilise une forme d'intelligence particulière dont les gens qui maîtrisent la lecture et l'écriture n'ont pas besoin. Ces compétences et ces capacités spécifiques sont d'ailleurs largement sous-estimées.

L'offre en matière de formation sur les savoirs de base est-elle adaptée?

H. L. Au regard du nombre de personnes concernées, les actions de formation sont insuffisantes. De plus, elles ne sont pas toujours adaptées. Pour des individus qui ont connu l'échec au sein de l'école, il n'est pas simple de franchir le pas et d'envisager de se confronter à nouveau à un processus d'apprentissage. Il est donc essentiel que celui-ci soit déscolarisé et s'inscrive dans une démarche de pédagogie active. Certaines initiatives misent sur le partage d'activités plutôt que sur les cours, *via* des mises en situation réelles, en lien avec des actes de la vie quotidienne. Mais le meilleur facteur de réussite, et de stabilisation du savoir, reste le sens que l'on peut donner à cette démarche, car ce réapprentissage demande des efforts importants de la part des intéressés. Être convaincu que l'on sera plus libre, plus autonome ou que l'on pourra mieux accompagner ses enfants, c'est certainement la plus efficace des motivations.